L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.................. $3 00

Six Mois................ 1 50

Quatre Mois............. 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

328 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés des Premier et Quatrième Districts à l'Encan.

Les quatre rangées de Résidences Nos 2627-29-31-33 rue Rousseau, encoignure de la rue Quatrième,

Cottage Double Nos 1205-07 rue Clara, et le Cottage Double 1213-15 rue Clara seront vendus à l'enchère Publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

MARDI, LE 3 JANVIER, A MIDI.

SUCCESSION DE FREDERICK S. LYON

No 74.241—DIVISION E—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 3 janvier 1905, à midi la propriété ci-après—

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville désignés par les numéros 1 et 2, de l'ilot No 11 (maintenant 49) borné par les rues Rousseau, Quatrième, Troisième Thomas (anciennement rue Fulton) d'après le plan No 58 dans les registres de G. R. Stringer, ancien notaire. Lesdits lots mesurant comme suit à savoir: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième et mesurant 32' de face à la rue Rousseau par 118' 10" de profondeur et façade à la rue Quatrième; et le lot No 2 31' 9" de face à la rue Rousseau, par 118' 10" de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont connues comme Nos 2627 29 31—33 rue Rousseau.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilot borné par les rues Clara, Clio, Willow [autrefois rue Martin] et la rue Erato, désigné par le No 7 sur un plan dressé par A. F. Phelps, ancien voyer, le 1er janvier 1846, et d'après un autre plan par Giroux et Castaing, anciens architectes le 28 avril 1851 et déposé en l'étude de E. H. Ker, ancien notaire. Le dit lot mesurant en mesure américaine 32' de face à la rue Clara, plus ou moins, par 128' 7" 1"' de profondeur plus ou moins. Entre lignes parallèles et étant à une distance de 32' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations sont connues comme 1205 07 rue Clara.

3° Un autre certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilot, désigné par le No 9 par le susdit plan et mesurant aussi 32' à la rue Clara plus ou moins par 128' 7" 1"', plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et étant à une distance de 96' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme 1213-15 rue Clara.

Conditions. — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance s'il y en a à un an ou en un et deux ans de crédit à l'option du dit acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, le même devant être garanti avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de nécessité d'un procès pour en forcer le paiement de cela par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les taxes de 1904 devant être payées par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent du prix devant être déposé avec l'encanteur au moment de la dite adjudication, et les bâtisses sur les dites propriétés devant être assurées par les acquéreurs et les assurances devant être payées en cas de feu au porteur des billets devant être fournies par l'acquéreur en reconnaissance de la portion de crédit du prix. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO.

Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières.

P. A. Ducros, avocat.

F. D. Charbonnet, avocat.

27 nov—27—déc 4 11 18 25—janv 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix pour Spéculation.

NO 313 RUE N. REMPARTS,

Traversant à la rue Bassin. Contigue à l'usine de la Merchant's Electric Co.

Et les Propriétés Désirables pour Placement,

No 805 rue Royale, No 1210 rue Galvez et No 1215 rue Galvez

A L'ENCAN, A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE.

MARDI, 10 JANVIER 1905, A MIDI.

No 74.742—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—Interdiction de Charles Garvey.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le dit ordre daté et signé le 29 novembre 1904, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 10 janvier 1905 à midi les propriétés foncières suivantes:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, et désigné comme lot No Trois de l'ilot No 11, lequel est borné par les rues Remparts, Conti, Bienville et Bassin, sur un plan de cette partie de la ville appelée la "Commune", lequel dit lot mesurant plus ou moins trente et un pieds de face sur chacune des rues Remparts et Bassin sur une profondeur s'étendant de l'une à l'autre des dites rues de cent vingt pieds, plus ou moins, le tout en mesure française. Les améliorations sont connues No 313 rue N. Remparts et consistent en une résidence splendide en briques. La propriété sera vendue sujette au bail ci-dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Royale, Bourbon, Ste Anne et Dumaine, et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Royale sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, borné sur le côté vers la rue Dumaine par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à J. F. Durel. Les améliorations sont connues comme le No 805 rue Royale et consistent d'un cottage-résidence. La propriété sera vendue sujette au bail ci-dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Galvez, Quartier, Miro et Hôpital, et mesurant trente pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent trente cinq pieds entre lignes parallèles, lequel lot est composé de la moitié du lot B sur un plan fait et signé par D. M. Brosnan, voyer de ville, daté le 1er septembre 1875 et annexé à un acte de vente pardevant J. Bensérangel, notaire, le 12 septembre 1885 étant la moitié dudit lot, le plus près de la rue Quartier, et commençant à quatre vingt treize pieds, dix pouces de l'encoignure de la rue Hôpital. Les améliorations sont connues comme No 1210 rue Galvez et consistent d'un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette au bail ci-dessus. Des cartes d'admission seront issues sur application. Les détails complets seront annoncés à la vente.

4° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilot borné par les rues Galvez, Hôpital, Johnson et Quartier et désigné par la lettre "B" et ayant en mesure américaine, les dimensions suivantes, à savoir: Cinquante quatre pieds, sept pouces et deux lignes de face à la rue Galvez, cent trente six pieds, neuf pouces et une ligne de profondeur sur la ligne le divisant du lot "A", cent quarante deux pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Quartier et quarante pieds cinq pouces et deux lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve, le tout d'après un plan fait par Edgar Pillé, architecte le 8 septembre 1881 et d'après aussi à un plan du dit lot fait par ledit Edgar Pillé, et annexé à un acte de Joseph Cuvillier notaire, le 30 novembre 1882.

Les améliorations sont connues comme le No 1215 rue Galvez et consistent en un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette au bail ci-dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront issues sur application.

Conditions—Un tiers comptant et la balance en un et deux ans représentée par des billets de lien de vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1905, payer pour les actes de vente pardevant Marshall Quintero notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

MM. Clegg & Quintero, avocats. Bâtisse Hennen

4 déc—4 11 18 25—janv 1 4 10

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 octobre 1904 dans l'affaire de la succession de Pedro Caquet, No —— Division E, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, MARDI, le 27 décembre 1904, la propriété foncière ci-après:

Trois lots de terre dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilot No un (1), borné par le Chemin public les rues Orléans, Odéon et Homer désignés comme lots numéros 1, 2, 4, 25, 26 et 27, lesquels mesurant comme suit le lot numéro un, formant l'encoignure du Chemin public et de la rue Odéon et mesurant 29' 3" de face au Chemin public, sur 191' de profondeur et façade à la rue Odéon, 178' 4" 3" sur la ligne du lot numéro deux (2) et 29' 5" en largeur dans le fond. Le lot numéro deux mesurant 32' 3" de face au Chemin Public sur 178' 4" 3" de profondeur sur la ligne du lot numéro un (1) 165' 8" 9" sur la ligne du lot numéro trois (3) et 29' 5", 4 de largeur dans le fond, le tout d'après le plan de Joseph Cuvelier, daté le 26 février A. D. 1837. Mais ces mesures desdits lots maintenant plus ou moins par rapport aux empiétements du fleuve. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, avec mansarde, servant de magasin et résidence, dépendance et écurie. Lot numéro quatre (4) mesurant 30' plus ou moins de face au Chemin Public, 30' de largeur sur la ligne de fond sur 128' 6" de profondeur sur la ligne du côté droit et 154' 2" de profondeur de l'autre côté ou la ligne de côté gauche, d'après le plan dudit lot par Edgar Pillé, voyer, daté le 25 octobre A. D 1882, annexé à un acte de James Fahey, ancien notaire en cette ville daté le 22 janvier 1883, mais les mesures étant maintenant plus ou moins. Les améliorations sur le lot numéro quatre (4) consistant en une petite maison simple en bois; le lot numéro vingt cinq mesurant 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117' de profondeur. Les lots numéros vingt six et vingt sept mesurant chacun 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117' 8" de profondeur d'après le plan desdits trois lots décrits les derniers fait par J. A. Prevo daté le 25 mai A D 1843 et déposé en l'étude de Joseph Cuvelier, ancien notaire de cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un ou deux ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de 1904 devant être assumées par les acquéreurs. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant M. S. Mahoney, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO

Encanteur.

26 nov—26 27—déc 3 10 17 24 27

THE

MONONGAHELA RIVER

CONSOLIDATED

COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.

La Fourniture de Charbon aux Navires une Spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983. A Alger, au Dry Dock. Phone 38.

Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

Sept—10m—dim mer ven

J. P. Hecker.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE WILLIAM HARDING.

No 74.431—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau, No 830 rue Commune, JEUDI, le 15 déc 1904, à midi conformément à un ordre rendu et signé le 23 nov. 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D. Il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilot No 102 A (maintenant ——), borné par les rues Jackson (maintenant Général Ogden), Septième (maintenant Hickory), Mary (maintenant Eagle) et John, désigné comme lot No 10, et mesurant 30 pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Mary (ou Eagle) et John. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Acquis le 22 mai 1900, livre 177, folio 386.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, et faire un dépôt de 20 pour cent avec l'encanteur. L'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 déc —4 8 15

Cottage Double.

Dans le Quatrième District.

Nos 2916-18 Rue Troisième.

Dans l'affaire de la succession de Mme Bertha Fisher (née Hanson).

No 74.553—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 830 rue Commune, près de la rue Baronne, JEUDI, le 15 décembre 1904, à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans 311 rue Baronne en vertu d'un ordre daté le 10 décembre 1904, par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., quatrième district de cette ville, ilet numéro 4 3, borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow et Claiborne, désigné par le No d et mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt sept pieds de profondeur.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a en des termes d'une année après la date de février, huit pour cent d'intérêt payé de la date de la vente jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent, le pacte de non aliénando, et l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1904, et l'acte de vente devant être passé pardevant E. D. Veil, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

THE INDIAN ANTI

MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 120 rue Decatur

Petite bouteille............ 25c.

Grand flacon .... 50c.

Jas. A. Brennan

—-o—

ANNONCE JUDICIAIRE

ILET DE TERRE

D'une Grandeur Extra dans la Section des Chantiers

De bois de construction et de manufacture du Premier District, à un ilet seulement du Nouveau Bassin et à deux ilets du chemin de fer électrique de la rue Washington

Succession de Samuel Powers

No 42.592 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 3 janvier 1905, par JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 733 rue Union en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 42,592, daté et signé le 2 décembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot No 2 dans Marley, maintenant l'ilet No 742 de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Marley, maintenant Lowerline, les rues St Pierre, Dix-septième, maintenant Vénus, et Versailles, maintenant Aglad, ayant une façade de trois cent cinquante pieds (350) chacun sur l'avenue Marley, maintenant la rue Lowerline et la rue St Pierre, et deux cent cinquante (250) pieds sur chacune des rues Dix-septième ou Vénus et Versailles ou Aglad.

Conditions Comptant—10 0/0 de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire aux frais des acquéreurs.

4 déc—4 11 18 25—janv 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double de Choix

No 218 et 220 rue Aliz.

A proximité du Ferry, Maché, Eglises et Ecoles.

Succession de Adeline Brown, femme d'Alfred Clark.

No 74 540—Division A—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

IL SERA vendu à l'enchère publique par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, MARDI, le 27 décembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de la Cour Civile de District, daté et signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le 22 novembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 5me district de cette ville, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 7 autrefois No 21 borné par les rues Aliz, Séguin, l'avenue Pélican et la rue Bouny (autrefois Peters) d'après un plan par Allen D'Hémécourt, voyer, le 18 mars 1842 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, alors un notaire en cette ville, d'après lequel ledit lot mesurant en mesure française trente [30] pieds de face sur ladite rue Aliz sur cent vingt (120) pieds de profondeur. Les améliorations comprenant le cottage double 218 et 220 rue Aliz et loué pour environ $16 par mois.

Conditions—Comptant; 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur

27 nov—27—déc 4 11 18 25 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles J. Kellogg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74.905—Division A—Attendu que Henry D. Engelmann, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles J. Kellogg, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Robert J. Maloney, avocat. 8 déc—1 f

Succession de Mme Annie Broeg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 74.348—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par August W. Bordon, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. O. Daspit, avocat. 2 déc—2 6 11

Succession de Julien Firmin Pintat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65.687—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par veuve Firmin Pintat, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Henry Chiapella, avocat. 2 déc—2 6 11

Succession de Frank Amancio.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 60,635—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Hugh S. Suthon, avocat. 1 déc—1 5 10

Succession de Mary Jane Forester, femme de Harvey P. McNeely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59.270—Division B — Attendu que Harvey P. McNeely a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Jane Forester, femme de Harvey P. McNeely, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Conrad G. Collins, avocats. 30 nov—30—déc 4 9

Succession de Mme M. Chamberlain

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74.370—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Gertrude Patterson Chamberlain, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Harvey & Ellis, avocats. 30 nov—30—déc 4 9

Succession de George ou George A. Norman

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74.536—Division E—Attendu que Peter Hoppe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu George ou George A. Norman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Arthur J. Peters, L. H. Burns, avocats. 30 nov—30—déc 4 9

Succession de Mme Elizabeth Kloeterman, femme de John H. Strobel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 74.818—Division C—Attendu que John H. Strobel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Elizabeth Kloeterman, femme de John H. Strobel, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Geo. E. Williams, avocat. 30 nov—30—déc 4 9

Succession de Jesse H. Massie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74.830—Division A—Attendu que Mme Mary E. Davidson, veuve de Jesse H. Massie a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jesse H. Massie, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — Richard Bruenn, avocat. 23 nov—23—déc 3 8

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Ilet de terre désirable avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, borné par l'avenue Washington, les rues Rocheblave, Tonti et Quatrième.

Jeudi le 5 janvier 1905—Succession de Henry Kolwe.

No 73.607—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI, le 5 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu et signé le 15 novembre 1904 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Rocheblave et Tonti, mesurant 257 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington, la même mesure sur la rue Quatrième, par 257 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Tonti, la même mesure sur la rue Rocheblave, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprenant une bâtisse en bois à un étage, retiré de la banquette, contenant galerie sur le devant, environ 7 chambres, la cour contenant grande écurie, citerne, hangar, poulailler, etc., le tout connu comme 3719 avenue Washington

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiment garantie par hypothèque spécial et lien de vendeur sur la propriété vendue avec le pacte de non-aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès; la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles dans l'année 1904, et l'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire. 10 0/0 comptant déposés au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE.

Encanteur.

4 déc—4 11 18 25—jan 1 4 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt de Propriété de Valeur du Troisième District,

E. M. Dellry vs Henry Beckemeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 74.604—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 janvier 1905, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt du défendeur Henry Beckemeyer ou Beckmaier dans et à la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Decatur, Espagne, Chartres et Enghien, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 5 et mesurant vingt six pieds de face à la rue Decatur sur cent deux pieds de profondeur.

Deuxièmement—Un lot dans le même ilot que le ci-dessus et contigu au dit lot ci-dessus décrit et désigné comme le lot No 6 et mesurant trente cinq pieds de face à la rue Decatur sur cent deux pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Val. J. Stentz, avocat pour le plaignant.

2 déc—2 9 16 23 30—janv 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif. Mardi le 3 Janvier 1905, de Propriété de Valeur du Sixième District.

The Barber Asphalt Paving Company, Solomon Henach, subrogé vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, — No 74.730—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 3 janvier 1905, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un ilet de terre dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans compris entre les rues Calhoun, Story et Barrett et la ligne de division de la propriété Foucher De Circé, subdivisée en deux portions de terre une faisant face, deux cent quatre vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Calhoun sur une profondeur et façade sur chacune des rues Barrett et Story de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et l'autre portion mesurant deux cent quatre vingt neuf pieds cinq pouces de face sur la ligne de la propriété Foucher De Circé, soixante-et-onze pieds sept pouces et six lignes de profondeur et façade sur les deux rues Story et Barrett entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour le subrogé

2 déc—2 9 16 23 30—janv 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 2926, 2928 et 2932 rue Chippewa, entre les rues Sixième et Septième.

Bliss L. Jones vs Charles Bethner et al

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74.712.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville le JEUDI, 29 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 2926 rue Chippewa avec tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos six et sept de l'ilet No 21, borné par les rues Chippewa, Sixième, Septième et St Thomas et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Deuxièmement—Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus, et contigu aux lots ci-devant désigné par le No 8 sur un plan fait par L. Bringier, voyer général, le 8 mars 1835, et mesurant trente cinq pieds de face à la rue Chippewa sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Septième, formant l'encoignure des rues Chippewa et Septième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Joe Lautenschlaeger avocat pour le plaignant

26 nov—26 28—déc 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil pour effectuer un partage de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos municipaux 1629 et 1633 rue St André, entre les rues St Charles et Carondelet,

Dans l'affaire de Mary Connolly et Mary L. Bentley vs Cecilia A. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 74,229— En vertu d'un jugement rendu le 3 novembre 1904 et signé le 10 novembre 1904, décrétant la vente de la propriété ci-dessous décrite, afin d'effectuer un partage, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et privilèges y appartenant ou en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet (autrefois Apollon) St Charles Ste Marie et St André et désigné comme le lot No quarante trois sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte, déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 79, lequel dit lot mesure trente pieds et cinq lignes de face à la rue St André sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds trois pouces sur la ligne le divisant du lot No quarante deux et quatre vingt treize pieds onze pouces et six lignes sur la ligne le divisant du lot No quarante et trente pieds cinq lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Andrew Hero, Jr., avocat pour les plaignantes.

11 nov—11 12 18 25—déc 2 9 15

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS

DESIGNS

COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Bureau, divers, etc. Aussi Entrepôts et Elévateur, etc.

Dans l'affaire de la Red River Line pour Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73.191—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 28 octobre 1904 et signé le 2 novembre 1904 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 15 décembre 1904, à l'heure ci dessous fixée de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I. Au local No 528 rue Gravier, au premier étage, à 10 heures a. m.

Un grand assortiment de meubles de bureau et installations, etc., d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Aussi un grand coffre-fort en fer, 2 petits coffres en fer "skeleton", 2 éventails électriques pour plafond, etc.

II. A la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, à midi.

1° Un entrepôt de valeur d'environ 150x70' sur le bord du fleuve, à Shreveport Lne, sur terrain loué à bail, le bail expirant le 12 mai 1907, le loyer à raison de $74 par an, payable d'avance. Une copie du bail avec encre bleue à cela attaché montrant la situation exacte dudit entrepôt, peut être examiné dans ce bureau, aussi des détails complets des termes et conditions du bail seront donnés, aussi un élévateur à vapeur. Elévateur d'environ 70' de long au même endroit et dont on se sert conjointement avec le ci-dessus entrepôt.

2° Aussi un lot de meubles de bureau et installations et 2 coffres-forts en fer. Aussi un grand lot d'entrepôt et de "trucks" pour le coton et ponts de steamboat, pelles, scies, blocs, chaines, toiles cirées, citerne, fils pour lumière électrique, etc.; aussi 1 dynamo le tout d'après l'inventaire enregistré en ce bureau.

3° Aussi deux petits entrepôts en bois (servant à l'usage des bateaux à vapeur) un est situé sur la rive du fleuve à East Point et l'autre sur la rive du fleuve à Campti (sur la Rivière Rouge).

4° Aussi un élévateur ou une portion adaptable et inclinée pour frêt (d'environ 75 de longueur) et installations, etc., sur les bords du fleuve, à Alexandrie Lne. Le tout d'après l'inventaire enregistré dans ce bureau.

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat pour Carter Bros. plaignants in rule.

J. D. Grace, avocat pour le Receveur.

W. S. Benedict, avocat pour la Red River Line. 3 déc—3 6 7 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif Civil de 4 Steamboats de valeur à savoir:

L'ELECTRA, le W. T. SCOVELL, le GEM et le RED RIVER.

Aussi de Sept Barges Modèles.

Dans l'affaire de la Red River Line pour Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,191—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 28 octobre 1904 et signé le 2 novembre 1904, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 15 décembre 1904, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I. Les steamboats ci après nommés, ensemble avec leurs machines, bouilleurs installations de poulies, appareils, meubles et toutes autres dépendances y appartenant, etc., desquels bateaux ayant été construits par le chantier de bateaux Howard à Jeffersonville Indiana, à savoir:

1° LE STEAMBOAT ELECTRA 170 pieds de longueur, 35 pieds de largeur, 5 2/10 pieds de profondeur, capacité environ 550 tonneaux ou 2,200 balles de coton, construit en oct. 1897.

2° LE STEAMBOAT W. T. SCOVELL, 160 pieds de longueur, 31 pieds de largeur, 3 7/10 pieds de profondeur, capacité environ 275 tonneaux ou 1,100 balles de coton, construit en nov. 1895.

3° LE STEAMBOAT GEM, 135 pieds de longueur, 28 pieds de largeur, 3 6/10 pieds de profondeur. Capacité environ 275 tonneaux ou 1100 balles de coton; construit en septembre 1898.

4° LE STEAMBOAT RED RIVER, 155 pieds de longueur, 30 pieds de largeur, 3 5 0 pieds de profondeur. Capacité environ 300 tonneaux ou 1200 balles de coton; construit en l'automne de 1898.

II. Aussi les barges suivantes (toutes des barges modèles), à savoir—

LES BARGES KLONDYKE ET YUKON chacune d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur, construites il y a sept ans.

LES BARGES READY ET REBIEF chacune d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur, construites il y a six ans.

Les barges MAUD et LUCILLE chacune d'environ 120 pieds de longueur, 20 pieds de largeur et 3 pieds de profondeur, construites il y a quatre ans.

La barge VIDETTE d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur et 4 pieds de profondeur, construite il y a 9 ans.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat pour Carter Bros. "Plaignants rule"

J. D. Grace avocat pour le receveur

W. S. Benedict, avocat pour la Ligne Red River

12 nov 12 13 18 25—Déc—2 4 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Substantielle et Améliorée de Valeur du Deuxième District.

Formant l'encoignure N. E. des rues Royale et Toulouse, portant les Nos municipaux 538 et 540 rue Royale et 632 à 638 rue Toulouse.

En un long crédit

Lazarus Fass vs John Labat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,592.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 41, borné par les rues Royale, Toulouse, Chartres et St Louis, mesurant trente et un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Royale sur soixante quinze pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue Toulouse, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions.

Premièrement—L'acquéreur devant assumer (jusqu'au montant de son enchère) et le paiement d'une série de 88 billets d'hypothèque et lien de vendeur, résultant sur ladite propriété d'après l'acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire le 6 octobre 1903, enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse dans le livre 778, folio 413), lesquels dits billets sont faits par le défendeur et sont chacun pour la somme de $100.00 et sont tous datés le 6 octobre 1903, et payable le premier de ceux, 13 mois après sa date, et les autres successivement, mois par mois ci après faisant le dernier devant être dû 100 mois après sa date, les dits billets portant intérêt au taux de 6 0/0 par an, du 6 octobre 1903 jusqu'au paiement; par une clause spéciale dans le dit acte d'hypothèque et vente, l'intérêt sur tous les billets étant dû après le 6 octobre 1904, est payable pour une année d'avance et le plaignant en ceci ayant réclamé d'être payé comptant pour tout intérêt sur les billets non payés au 6 octobre 1905, l'intérêt sur ladite série de 88 billets non encore dûs le 6 octobre 1905 devant être payé pour une année d'avance, et chaque année ci-après à la même date d'avance pour une année sur les billets demeurant non encore dûs sur les dites dates respective.

2° L'acquéreur devant payer la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

(Mem: L'acquéreur ayant le privilège de prendre tous les billets avant leur échéance, le plaignant contrôlant et tenant les séries entières.)

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Beatner & Manion, avocats pour le plaignant.

12 nov—12 18 25—dec 2 9 15